



Frank Valentin

Partner

GLOBAL CO-CHAIR MEDIA, SPORT & ENTERTAINMENT

frank.valentin@dlapiper.com

Paris

T: +33 (0)1 40 15 24 00

Fort d'une expérience de près de vingt-cinq ans en matière de propriété intellectuelle, en particulier dans un univers dématérialisé, Frank est Responsable de la pratique Propriété intellectuelle en France.

Spécialiste des contentieux complexes (marque, brevet, droit d'auteur), il a fait de la recherche de stratégies judiciaires novatrices la marque de fabrique de son équipe. Il intervient principalement dans le secteur des TMT (technologies, médias et télécommunications), notamment auprès de leaders américains du secteur, ainsi que dans celui des Sciences de la vie, où il accompagne d'importants acteurs de l'industrie pharmaceutique dans leurs litiges en matière de brevets. Intervenant au plus près des dirigeants, Frank assiste les entreprises dans leurs stratégies de protection et de valorisation de leurs actifs immatériels, notamment dans la mise en place de politiques contractuelles (transfert de technologie – licensing – en particulier) et l'élaboration de programmes de lutte antipiraterie en concertation avec les services douaniers.

Avec son équipe, il a mis au point et développé pour le compte de ses clients une offre globale et complète de gestion de portefeuilles de marques, dessins et modèles et noms de domaines. Cette expertise s'exerce en amont du processus d'exploitation et s'étend aux éventuelles procédures administratives devant les offices français, européen ou l'OMPI, ou judiciaires.

- Intellectual Property and Technology
- Litigation, Arbitration and Investigations

- Technologies
- Médias, Sports et Divertissement
- Sciences de la vie

Français Anglais
Espagnol

LANGUES

- Français
- Anglais
- Espagnol

Qualifications professionnelles

- Avocat inscrit au barreau de Paris

Expérience antérieure

Inscrit au barreau de Paris en 1998, titulaire d'un DESS en Droit de la Propriété intellectuelle et des Nouvelles technologies et détenteur de deux mentions de spécialisation du Barreau de Paris en Droit de la Propriété intellectuelle et en Droit des Nouvelles Technologies, de l'Informatique et de la Communication, Frank Valentin était avant de rejoindre DLA successivement associé au sein de deux cabinets français à forte réputation. Il a notamment participé à la fondation de l'un d'entre eux avant d'y être en charge pendant plus de 15 ans du développement de la pratique liée au droit de la propriété intellectuelle dans un environnement IT, développement qu'il a également opéré dans son expérience la plus récente, avec une forte tendance internationale,

Reconnaissance

Frank est régulièrement distingué dans les classements établis par Best Lawyers, Chambers, Legal 500, IP Stars, IamTrademark, Who's Who Legal, World Trademark Review, IAM Patent 1000, Media Law International.

- *Best Lawyers* – Advertising Law; Information Technology Law; Intellectual Property Law; Media Law; Technology Law – 2010-22
- *Chambers Europe* – Band 4 – Intellectual Property : Trade Mark & Copyright – 2021
- *Chambers Global* – Band 4 – Intellectual Property : Trade Mark & Copyright – 2021

'His clients are impressed by his business acumen and availability.', *Chambers Europe*, 2020

'Frank Valentin is a seasoned professional and very knowledgeable.', *Legal 500*, 2019

'Leading the team is biotech, IT and electronics guru Frank Valentin, whose silky courtroom pleading and meticulous strategic planning never fail to impress his clients.', *IamPatent 1000*, 2019

Formation

- Université Paris XI (Sceaux), Master 2 en Propriété intellectuelle et Droit des nouvelles technologies, 1994 – 1995
- Université Paris XI (Sceaux), Master en Droit des affaires et des contrats, 1989 – 1994

Adhésions

- AIPPI (Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle) IT & Internet Standing Committee
- APEB (Association des Praticiens Européens des Brevets)
- APRAM (Association des Praticiens Marques Modèles)
- INTA (International Trademark Association) - Internet Committee
- MARQUES (Association of European Trademark Owners)
- IBA (International Bar Association)

Professional qualifications

- Avocat admis au barreau de Paris
- Mention de spécialisation du Barreau de Paris en Droit de la Propriété intellectuelle
- Mention de spécialisation du Barreau de Paris en Droit des Nouvelles technologies
- Mention de spécialisation du Barreau de Paris en Droit des Technologies de l'information
- En parallèle, Frank enseigne la Propriété Intellectuelle et le contentieux des technologies de l'information à l'Université Paris XI de Sceaux depuis 2004.

ACTUALITÉS

Publications

Publications régulières sur des problématiques de propriété intellectuelle, médias et technologies de l'information, dont récemment :

- "Progrès et dangers de la digitalisation de la justice pour ses acteurs", Frank Valentin, *L'Agefi Hebdo*, février 2020
- "Chronologie des médias : Regards croisés France et Etats-Unis au lendemain de l'adoption de la loi d'urgence", Frank Valentin, *Le Monde du Droit*, avril 2020
- "La chronologie des médias", *CBNews*, avril 2020
- "La chronologie des médias, victime collatérale du coronavirus?", *L'Opinion*, avril 2020
- "Coronavirus et cinéma : scénario trouble", *Dalloz*, mai 2020
- "L'industrie du cinéma depuis le déconfinement: flash-back et perspectives", *Dalloz Actualités*, octobre 2020
- "Des révolutions à venir dans le financement du cinéma français", Jean-Jacques Manceau, Journaliste, Frank Valentin, *Forbes France*, novembre 2020

NEWS

DLA Piper annonce la nomination de Frank Valentin, associé du bureau de Paris, en tant que global co-chair pour le secteur Medias, Sports & Entertainment

12 Novembre 2021

Afin de répondre au mieux aux besoins d'un secteur stratégique au paysage complexe, DLA Piper annonce la nomination de Frank Valentin, associé du bureau de Paris, en tant que Global co-chair pour le secteur *Medias, Sports & Entertainment*. Cette désignation souligne la volonté du renforcement de l'approche sectorielle au niveau international.
